

Etablir et consolider une relation de confiance avec les familles

Pour pouvoir s'épanouir, se développer à son rythme, entrer en relation et s'ouvrir au monde qui l'entoure, le tout-petit a besoin de sécurité psychique, c'est-à-dire avoir la certitude de pouvoir compter sur un adulte disponible et bienveillant à son égard.

Devant cette nécessité, le(la) professionnel(le) doit à la fois préserver le lien que l'enfant a avec ses parents et établir un lien avec cet enfant sans faire «comme» les parents: de manière à procurer à l'enfant le sentiment d'être unique et apprécié tel qu'il est.

Pour les parents, il n'est jamais facile de laisser son enfant aux soins d'une autre personne, de partager avec elle des responsabilités éducatives. Au travers de l'accueil, émergent des enjeux de «partage de territoire» où peuvent naître des sentiments de compétition qui amènent les parents à s'interroger: «mon enfant va-t-il se souvenir de moi si je le laisse à quelqu'un d'autre?

L'accueillant(e) ne va-t-il(elle) pas devenir plus important(e) à ses yeux?»

Il importe de prendre en compte le vécu des parents qui peut s'exprimer de différentes manières: déni (faire comme si le fait de déposer leur enfant ne leur faisait rien), envahissement de l'espace d'accueil, agressivité parfois, ...

Le rôle de l'accueillant(e) est donc particulièrement complexe: être disponible, bienveillant(e), à l'écoute de tous tout en intervenant dans la relation du parent et de son enfant seulement lorsqu'il(elle) y est invité(e), et en permettant aux parents de parler de leur ressenti.

Le fait pour l'enfant de sentir entre son parent et la personne qui prend soin de lui une complicité, un accord, de repérer des gestes et des attitudes de coopération, contribue à créer sa base sécurisante.

Laisser une place à la famille dès les premiers contacts. Dès la première rencontre, il y a une véritable «confrontation» de différentes manières de faire, de «cultures», chacun devant progressivement s'ajuster l'un à l'autre.

Accueillir signifiera prendre du temps, prévoir le cadre de la rencontre en veillant à ne pas être dérangé(e) par un coup de téléphone, en planifiant une plage horaire où l'on est réellement disponible.

Dans ces premiers moments, il importe de laisser la place à l'expression des parents, entendre «leur» projet: leurs souhaits, leurs craintes, la manière dont ils s'y prennent avec leur enfant, ce qui est important pour eux, pour leur enfant...

Comment, également, dans ces moments de rencontre si importants, envisager de faire découvrir progressivement aux parents le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur qui donnent le cadre de l'accueil et précisent les choix éducatifs? Plusieurs accueillant(e)s ont fait le choix de ne présenter que les grandes lignes du projet aux parents, de les inviter à reprendre le projet chez eux pour le lire à leur aise et de revenir avec leurs questions quand ils le souhaitent...

Le fait d'échanger avec les parents et de centrer les échanges sur ce que vit l'enfant à la fois dans le milieu d'accueil et la maison est l'un des ingrédients essentiels à la relation. Dire spontanément aux parents de Noé, par exemple, qu'il a rampé pour attraper un objet les mettra beaucoup plus à l'aise que s'ils doivent eux-mêmes «tirer les vers du nez» de l'accueillant(e) ...

Des outils peuvent alimenter ces échanges comme «le cahier de vie» où parents et accueillant(e) racontent des morceaux de vie de l'enfant... Celui-ci peut être illustré par des photos, des textes, d'autres objets reflétant la vie de l'enfant dans le lieu d'accueil...

Ce cahier renforce les échanges quotidiens... même s'il ne doit en aucun cas les remplacer! Grâce à des supports comme les photos, les vidéos, les parents peuvent visualiser concrètement leur enfant qui s'épanouit dans un autre environnement que celui de la sphère familiale, le voient en train de rire, jouer, s'amuser avec d'autres enfants...

Quelques autres conditions nécessaires ...

Pour créer et consolider une relation de confiance avec les parents, l'accueillant(e) peut mettre en place d'autres conditions, que nous n'allons ici que citer, sans les développer:

- Organiser une réunion annuelle avec les parents (obligation légale)
- Garantir la confidentialité
- Distinguer espace privé et espace professionnel

• ...

Le lien qui unit parents et enfant est d'un tout autre type que celui qui se construit entre l'accueillant(e) et chacun des enfants accueillis. Donner un petit nom à l'enfant est chargé de sens aux yeux des parents, mais n'a pas lieu d'être dans le milieu d'accueil. De la même manière, assurer le bien-être de l'enfant en dehors de la famille nécessite des conditions toutes particulières qui ne doivent pas être nécessairement reproduites en famille: l'accueillant(e) arrive dans la vie de l'enfant à un moment donné pour une durée limitée. Il(elle) est lié(e) aux parents par un contrat d'accueil qu'il(elle) s'engage à remplir au mieux pendant l'absence du parent. Cela n'enlève rien au fait qu'il(elle) construit consciemment et avec chaleur ce lien sécurisant pour l'enfant.

Stéphanie Blaffart
ONE - Agent conseil

Pascale Camus
ONE - Conseillère pédagogique